

## Ordre du jour de la 72<sup>ème</sup> Assemblée ordinaire des Sociétaires de la SSP Traktandenliste der 72. ordentlichen Mitgliederversammlung der SGP

**30.05.2024, 17:15-18:45, Glassaal, Trafo Baden**

No Nr.	Thème Thema	Orateur/-ice ReferentIn	t	Type Charakter	Annexe Beilage
1.	<i>Bienvenue</i> / Begrüssung <i>Election des scrutateurs</i> Wahl der Stimmzähler	Th. Sigrist	3'	<i>Décision</i> Beschluss	
2.	<i>Approbation du procès-verbal de la 71<sup>ème</sup> Assemblée ordinaire des</i> Genehmigung des Protokolls der 71. ordentlichen Mitgliederversammlung	Th. Sigrist	1'	<i>Décision</i> Beschluss	<i>Oui</i> Ja
3.	<i>Rapport annuel du Président</i> Jahresbericht des Präsidenten	Th. Sigrist	15'	<i>Information</i> Information	
4.	<i>Comptes annuels et bilan 2023, Budget 2024</i> Jahresrechnung und Bilanz 2023, Budget 2024	Ch. von Garnier	5'	<i>Décision</i> Beschluss	<i>Oui</i> Ja
5.	<i>Cotisation annuelle</i> Mitgliederbeitrag	Ch. von Garnier	1'	<i>Décision</i> Beschluss	
6.	<i>Rapports (tarifs, LiMa, formation post-graduée)</i> Berichte (Tarife, MiGeL, Weiterbildung)	Diverse / divers	35'	Info	
7.	<i>Réélection des membres du comité</i> Wiederwahl Vorstandsmitglieder Thomas Sigrist, Barmelweid Manuela Funke Chambour, Inselspital Jochen Rüdiger, Vertreter Praxis Jean-Frédéric Vodoz, Représentant Cabinet	G. Gex	5'	<i>Décision</i> Beschluss	
8.	<i>Élection de nouveaux membres du comité</i> Wahl neue Vorstandsmitglieder Alban Lovis, CHUV; Severine Müller Mottet (Vertreterin Praxis/representante Cabinet)	Th. Sigrist	5'	<i>Décision</i> Beschluss	
9.	<i>Élections de la Vice-Présidente et du Président</i> Wahl der Vize-Präsidentin und des Präsidenten Manuela Funke Chambour, Inselspital Grégoire Gex, Hôpital du Valais	Th. Sigrist	5'	<i>Décision</i> Beschluss	
10.	<i>Élections des nouveaux membres</i> Wahl der neuen Mitglieder	Th. Sigrist	5'	<i>Décision</i> Beschluss	
11.	<i>News de la Ligue pulmonaire Suisse</i> News der Lungenliga Schweiz	J. Spieldenner	10'	Info	
12.	<i>Prochaines assemblées annuelles</i> Nächste Jahresversammlungen	Th. Sigrist	1'	Info	
13.	Varia		0'		

## 1. Accueil et élection des scrutateurs

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents.  
Alice Zürcher et Marek Nemeč sont élus tacitement scrutateurs.

## 2. Procès verbal

Le procès-verbal 2023 est approuvé à l'unanimité par vote tacite.

**Décision : le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 est approuvé à l'unanimité, sans abstention ni vote contre.**

## 3. Rapport annuel du président

Dans de nombreux domaines - en se concentrant sur les affaires urgentes et importantes - on a à nouveau beaucoup travaillé: Tarifs, relève, qualité, pour n'en citer que quelques-uns. Le président remercie tous ceux qui se sont engagés et cite en particulier les membres de la commission tarifaire, qui effectuent un travail extrêmement important et chronophage. La commission Prévention et Réhabilitation a été réorganisée avec des «sous-commissions» et il y a en outre un changement à sa tête. Patrick Brun succède à Swantje Beyer à la présidence. Marc Spielmanns, quant à lui, reprend la présidence de la sous-commission Rééducation stationnaire de Patrick Brun. La révision du programme de formation continue est dirigée par le président de la commission de formation continue, Lukas Kern, et prend rapidement forme. Le groupe de travail EPA, dirigé par Marek Nemeč de Scuol, effectue un énorme travail en arrière-plan. Ce groupe, composé de Marek Nemeč, Adrian Marti (ISFM), Pierre-Olivier Bridevaux, Benoit Lechartier, Frank Rassouli, Adam Oğna, Mona Lichtblau et Selina Löw, pose par son travail les bases du futur programme de formation continue et est ici remercié et honoré par acclamation. La SIG Early Career connaît également un vent de fraîcheur. Philipp Suter de Berne en est le nouveau président, Anna Titz de Zurich la vice-présidente. La commission d'examen s'est enrichie des pneumologues de cabinet Florian Charbonnier, Bruno Isenring, Stephan Keusch, Luzia Bissig et Christophe Ninck. L'équipe de visite a également été renforcée par Reta Fischer, Irène Laube, Achim Kabitz, Charlotte Berlier et Damian Gruber.

Dans le domaine de la qualité, les choses sont actuellement un peu plus calmes, il n'y a pas grand-chose à signaler en termes d'orientation.

La COSEC (Coordination nationale des maladies rares) a donné davantage de travail: Bien que cette organisation n'ait aucune légitimité juridique et que la définition de «maladie rare» ne soit pas claire, la COSEC fait couler beaucoup d'encre. La SSP se voit contrainte de déposer une demande pour un réseau de référence dans le domaine des maladies du poumon, analogue à l'«ERN Lung». Un groupe de travail a été constitué à cet effet avec la SSPP, sous la direction de Nicolas Regamey. La SSP est représentée par Christophe von Garnier et Silvia Ulrich.

Une collaboration plus étroite s'instaure avec la Société de médecine du sommeil. D'une part, nous organisons ensemble le congrès 2025. D'autre part, nous avons convenu d'une représentation mutuelle au sein du comité directeur (Sebastian Ott pour la SSP au sein de la SSSSC et Raphael Heinzer pour la SSSSC au sein de la SSP). En outre, la SIG Sleep Breathing Disorders sera gérée comme une SIG commune.

Dans le domaine des congrès, d'autres accords ont déjà été conclus pour les années suivantes: en 2026, le congrès aura à nouveau lieu à Bâle avec les cardiologues, et en 2027, nous réaliserons un congrès commun avec la Société suisse d'allergologie et d'immunologie à Saint-Gall.

Parmi les nombreux autres thèmes qui ont occupé le comité au cours de l'année écoulée, il convient de mentionner le projet PLuS, qui a mis sur pied un premier projet important: «Swiss Implementation initiative PLuS - Digital COPD Coach is ready for prime time», le renouvellement des contrats pour le registre des antitrypsines Alpha 1, placé sous la direction de Christian Clarenbach de Zurich, ainsi que d'innombrables collaborations dans le domaine des recommandations et des guidelines.

En dernier lieu, le président révèle que le comité travaille à une stratégie pour la SSP. Ce processus n'est toutefois pas encore terminé.

La SSP s'engage pour un NON à l'initiative sur le frein aux coûts et pour la mise en œuvre de l'initiative « Enfants sans tabac » conformément à la volonté du peuple.

En dernier lieu, le président remercie encore une fois toutes les personnes qui ont travaillé pour la SSP.

#### 4. Comptes annuels et bilan 2023, budget 2024

Christoph von Garnier présente les finances. L'année 2023 se termine avec un plus d'environ 30'000 CHF, malgré un déficit de 30'000 CHF lors du premier symposium VNI (moins de recettes industrielles que prévu) et l'amortissement de cotisations de membres en souffrance de 40'000 CHF (en règle générale, des membres qui n'ont pas annoncé leur départ lors de leur retraite ou de leur départ à l'étranger). Les fonds propres dépassent 800'000 CHF, ce qui constitue de solides réserves. Les réviseurs confirment n'avoir constaté aucun fait contraire à la loi suisse, respectivement aux statuts.

**Décision : les comptes annuels, le bilan et le rapport des réviseurs sont approuvés à l'unanimité par les membres, sans abstention ni vote contraire.**

**Décision: De même, la décharge de la direction et du comité de la SSP est accordée à l'unanimité, c'est-à-dire sans voix contre ni abstention.**

Le budget pour l'année 2024 prévoit pour le moment un déficit de 78'200 CHF en raison du manque de recettes du congrès. En ce qui concerne le congrès, on constate une baisse marquée des recettes de l'industrie, surtout pour les symposiums satellites.

**Décision: Le budget est approuvé à l'unanimité par les membres, sans abstention ni vote contre.**

Le comité propose de maintenir les cotisations actuelles, soit 500 CHF pour les membres ordinaires et 100 CHF pour les membres extraordinaires et juniors.

**Décision: le maintien des cotisations actuelles est approuvé à l'unanimité par les membres, sans abstention ni vote contre.**

#### 5. Tarifs

Reta Fischer s'exprime sur les tarifs. Un premier échange entre les partenaires tarifaires et la nouvelle conseillère fédérale responsable, Mme Baume-Schneider, a eu lieu. Le dossier TARDOC, très important pour nous, a été confié par mandat à Stefan Honegger, ancien collaborateur d'A. Berset. Le DFI a déjà communiqué qu'une entrée en vigueur au 1.1.2025 n'est pas réaliste, par conséquent, le 1.1.2026 est annoncé. Monsieur Honegger a fait savoir que le TARDOC est fixé et peut être approuvé, les forfaits ambulatoires doivent être allégés et soumis à nouveau d'ici fin 2024 afin qu'ils puissent être introduits en même temps que le TARDOC. La FMH ainsi que Curafutura, SWICA et CSS plaident pour une introduction unilatérale du TARDOC. Dans ce contexte, la FMH a publié et rendu accessibles de nombreuses informations et aides concernant le TARDOC (SAEZ, site Internet de la FMH). Parallèlement, la FMH travaille d'arrache-pied avec les sociétés de discipline médicale à une proposition alternative de forfaits médicalement justifiés, car les médecins sont tous d'accord pour dire que les propositions actuelles de Santéuisse et HPlus ne sont pas utilisables.

Un autre projet dans lequel la commission tarifaire est impliquée est le SCD Swiss classification groups of disease and related health problems, qui doit remplacer le code tessinois utilisé jusqu'à présent. La base est l'article 56 de la LAMal, qui stipule qu'un diagnostic doit être fourni avec la facture.

Il est en outre important de noter un jugement directeur du Tribunal fédéral concernant l'examen de l'économicité, qui stipule qu'un examen au cas par cas est impérativement nécessaire. C'est donc désormais à la caisse maladie d'apporter la preuve de sa culpabilité.

La commission tarifaire s'est également réorganisée et compte de nouveaux membres à partir de l'assemblée générale. Les détails peuvent être consultés sur le site Internet.

Grégoire Gex s'exprime sur la liste des moyens et appareils (LiMA): l'année dernière, peu avant l'assemblée générale, on a appris que la LiMA devait être adaptée au 1.7.23 de manière à ce que seuls les centres du sommeil soient autorisés à prescrire une thérapie CPAP/ASV/Bilevel. Après diverses interventions, l'OFSP a admis le 5.7.23 avoir fait une erreur. Cela a été communiqué le 29.11. et l'adaptation a été annulée.

En février 2024, les journaux de TARMEDIA ont publié dans plusieurs de leurs médias un article sur la pratique «mafieuse» de la location (et non de la vente) de CPAP, probablement sur l'insistance de la CSS. Le feu médiatique s'est éteint assez rapidement, mais les sociétés de discipline médicale, les caisses-maladie, les fabricants et les fournisseurs ont été invités à un entretien avec l'OFSP. L'objectif de la SSP est d'assurer un financement suffisant pour garantir la qualité des traitements médicaux et éviter que les pneumologues ne soient confrontés à un surcroît de travail.

Depuis le 1.4.2022, les non-pneumologues peuvent également prescrire une oxygénothérapie de longue durée. Une lettre de la SSP n'ayant rien apporté dans ce contexte, une demande a maintenant été déposée fin avril 2024 auprès de la CEAM pour revenir à la limitation aux pneumologues.

La version actuelle de la LiMA n'exige plus de garantie de paiement préalable pour les chapitres 14.11, 14.12 et 14.3 (CPAP, ASV, Bilevel and NIV and Cough Assist). La SSP recherche ici le dialogue avec la SVK afin de clarifier la manière dont celle-ci traitera à l'avenir les factures pour lesquelles aucune garantie de prise en charge des coûts n'a été demandée. Le but de la SSP est de favoriser un traitement administratif le plus léger et le plus juste possible. Un premier entretien à ce sujet aura lieu début juin.

## 6. Formation post-graduée

Lukas Kern parle de la formation post-graduée. Plusieurs nouveaux experts en visite ont pu être recrutés, mais d'autres experts sont les bienvenus et sont priés de s'annoncer. La commission de formation post-graduée continue à se concentrer sur la révision du programme de formation postgraduée - plus d'informations à ce sujet dans la série de conférences prévues à cet effet le jeudi du congrès. Parallèlement, le processus de ré-accréditation de la filière de formation postgraduée en pneumologie par l'OFSP (DFI) est en cours. Après la remise d'un rapport d'auto-évaluation l'année dernière et la tenue d'une table ronde en mai, la SSP recevra le rapport des experts pour avis au début de l'été. Ce rapport sera ensuite transmis au DFI, qui rendra sa décision d'accréditation l'année prochaine. Jusqu'à présent, le processus s'est déroulé de manière très positive.

## 7. Formation continue

Thomas Sigrist s'exprime au nom de Michael Grob sur la formation continue. Il appelle une fois de plus à ce que tout le monde obtienne un diplôme de formation continue valable; le nombre de membres possédant un diplôme valable peut être amélioré et le secrétariat adressera à cet effet des lettres de rappel aux membres sans diplôme. Par ailleurs, la commission de formation continue a traité 62 demandes de crédits, ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2022.

## 8. Réélection des membres du comité

Il est tout d'abord établi que lors des élections, les personnes à élire sont élues in toto. Les membres sont d'accord tacitement.

Quatre membres du comité se présentent à la réélection, leur premier mandat étant arrivé à échéance.

**Décision: les membres confirment par acclamation Manuela Funke, Jochen Rüdiger, Jean-Frédéric Vodoz et Thomas Sigrist pour une nouvelle période au sein du comité.**

La durée du mandat au sein du comité est limitée à 8 ans. Reta Fischer et Christophe von Garnier ont atteint la fin de leur mandat et quittent le comité. Le président remercie les membres sortants du comité pour le travail accompli et prend congé d'eux.

Alban Lovis, nouveau représentant du CHUV, ainsi que Séverine Müller-Mottet, représentante du cabinet médical, se mettent à disposition pour l'élection au comité.

**Décision: les membres élisent à l'unanimité Alban Lovis comme représentant du CHUV au comité.**

**Décision: les membres élisent à l'unanimité Séverine Müller-Mottet comme représentante du cabinet médical au sein du comité.**

## 9. Élection de la vice-présidente et du président

Manuela Funke Chambour du Inselspital Berne se met à disposition pour l'élection en tant que vice-présidente.

**Décision: les membres élisent Manuela Funke à l'unanimité comme vice-présidente.**

Grégoire Gex de Sion se présente à l'élection en tant que président.

**Décision: les membres élisent Grégoire Gex à l'unanimité comme président.**

Le nouveau président élu, Grégoire Gex, remercie le président sortant, Thomas Sigrüst, et lui fait ses adieux en tant que président. Il expose ensuite les objectifs qu'il s'est fixés pour sa présidence. Vu nos ressources limitées, il souhaite prioriser sur 1) promouvoir la qualité des soins en pneumologie, 2) améliorer les conditions de travail des pneumologues (tarifs, charge bureaucratique) et 3) se préparer à la pénurie imminente de pneumologues. Notre ressource la plus importante sont nos membres, raison laquelle il désire 1) faciliter et mieux reconnaître le travail dans les SIG et les commissions, 2) améliorer la communication au sein de notre société et 3) recruter de nouveaux collègues prêts à s'engager dans notre société. Enfin, il appelle à éviter le défaitisme, mais à oser prendre des actions fortes directement aux endroits où les décisions sont prises.

## 10. Élection des nouveaux membres

Avant l'élection des nouveaux membres, une minute de silence est observée en mémoire des membres décédés Jean-François Vodoz, Lorenzo Imburgia et Fausto Casella.

Anne Christe, Salim Chucuri, Anita Gander, Patrick Heeb, Christian Horvath, Pascale Huber, Nena Lale, Tiziana Locatelli, Romain Messe, Carolin Müller, Antje Prasse, Claudio Rabec, Mark Schmiedeskamp, Manuel Schuster, Krystyna Volchanova ainsi que Andrea Vremarouiu-Coman ont déposé une demande d'adhésion en tant que membre ordinaire.

**Décision: les demandes d'adhésion en tant que membre ordinaire sont acceptées par acclamation.**

Trois membres juniors ont obtenu le titre de spécialiste et deviennent ainsi membres ordinaires: Lorenzo Cirri, Tabea Hutter et Denise Njemba-Freiburghaus.

**Décision: Les passages de membres juniors à membres ordinaires sont approuvés tous ensemble par acclamation.**

Grégory Deletre de Sion se porte candidat comme membre extraordinaire.

**Décision: La demande d'adhésion en tant que membre extraordinaire est approuvée par acclamation.**

Nadja Handschin, Alina Liedtke, Arjith Naduvilekoot, Ekrem Temizel, Annina Büchi, Nina Graf, Melanie Schäfer, Iona Barrelet, Salwa Koubaissi, Gokul Ramakrishnan, Carolin Hesse, Stéphane Mouraux, Laura Benz et Cornelia Kirchner présentent une demande d'adhésion en tant que membres juniors.

**Décision: les membres juniors sont accueillis par acclamation joyeuse au sein de la société de discipline médicale. Les propositions sont ainsi approuvées.**

Notre société spécialisée compte donc désormais 571 membres.

## 11. Ligue pulmonaire suisse :

Jörg Spieldenner prend la parole en tant que directeur de la Ligue pulmonaire suisse.

En février 2022, nous étions en fête après l'acceptation de l'initiative Enfants sans tabac, mais nous avons maintenant le «cœur brisé», car le Conseil national a refusé de mettre en œuvre l'initiative conformément à la Constitution. La Ligue pulmonaire et la SSP ne baissent pas les bras. La SSP vient de décider d'envoyer une lettre ouverte à tous les parlementaires.

Une première réunion vient d'avoir lieu avec la conseillère fédérale Baume-Schneider au sujet du monitoring du tabac et d'une campagne médiatique sur le vapotage chez les jeunes. Cette rencontre a été très prometteuse.

L'année dernière, la Ligue pulmonaire a élaboré une stratégie qui sera soumise à l'approbation du Conseil des délégués de la Ligue pulmonaire fin juin. Il s'agit d'établir une offre de base harmonisée (même qualité et même prestation). De même, la structure doit être adaptée/clarifiée afin que la Ligue pulmonaire soit plus agile et plus apte à agir face aux changements environnementaux. Le modèle d'entreprise « CPAP » doit être révisé et adapté aux modifications légales. Avec les adaptations de la LiMA en cours de discussion, avec un passage forcé du modèle de location au modèle d'achat, on s'attend à une réduction du chiffre d'affaires de 30 à 55%.

Le 30 octobre, l'Eventforum de Berne accueillera le symposium Tuberculose, auquel tous les spécialistes sont cordialement invités.

## 12. Varia

Aucun varia n'a été reçu.

Le prochain congrès aura lieu à Genève du 15 au 16 mai 2025, en collaboration avec la SSSSC.

Le mercredi 30.10. aura lieu à Berne le 32ème symposium sur la tuberculose.

Le président de la SSP remercie tout le monde pour sa participation et clôt l'assemblée générale 2024.

Bâle, MR/TS, 29.5.24